

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 17 février 2023 à 20h00 selon convocation en date du 13 février 2023.

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : Mrs BIVERT - VINCENT - Mme MINARD - Mrs BRAZ - BESSE - TRONCHE - Mme BRAULT - M BUSSIÈRE.

Absents excusés : Mme VIGNAL (a donné procuration à M VINCENT)
M SIRIEIX (a donné procuration à Mme BRAULT)
M MICHOUX (a donné procuration à Mme MINARD)
M BOUILHAC
M VERNIENGEAL (a donné procuration à M TRONCHE)

Secrétaires de séance : MTRONCHE et Mme BRAULT

Objet : Délibération n°2023-009 : Subvention exceptionnelle pour la société de chasse

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier de la société de chasse concernant l'organisation d'un concours de meutes dans la voie du lièvre et demandant une subvention à titre exceptionnel de 1000 euros pour la mise en œuvre de ce projet.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Décident de subventionner la société de chasse pour l'organisation du concours de meutes dans la voie du lièvre pour un montant de 1000 euros.

Membres	13
Présents	8
Représentés	4
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Monsieur le Maire de LIGINIAC, le 21 février 2023.

Au registre sont les signatures

Le Maire, Frédéric BIVERT.



Envoyé en préfecture le 21/02/2023

Reçu en préfecture le 21/02/2023

Publié le

ID : 019-211911300-20230217-DCM2023009-DE

